

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT de VILLETANEUSE - UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUPALIA - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IUT de VILLETANEUSE - UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUPALIA - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (11242)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT de VILLETANEUSE - UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUPALIA - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (11242)	Jury par défaut	Tous les candidats	26	4651	18

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaître les calculs mathématiques de base	Notes de mathématiques de 1ère, terminale et du bac pour les bacheliers	Essentiel
	Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation	Notes d'anglais de 1ère, terminale et du bac pour les bacheliers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit	notes de français, histoire-géographie, économie de 1ère et terminale et qualité de rédaction du projet de formation	Très important
Savoir-être	Implication dans les études et attitude face au travail	appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du contenu de la formation	Adéquation du projet de formation motivé par rapport au contenu de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et dynamisme	Implication dans des activités sportives, culturelles ou professionnelles, engagement dans des activités associatives	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères éliminatoires sont les résultats obtenus ainsi que les appréciations des conseils de classe mentionnés dans les bulletins.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, les dossiers sont pré classés en fonction d'une moyenne pondérée calculée par extrait des données des bulletins. Ensuite, les dossiers sont examinés individuellement afin : - de vérifier que le projet de formation est en adéquation avec les compétences enseignées à l'IUT - d'identifier si l'étudiant a des bonnes aptitudes face au travail - de détecter d'éventuelles lacunes (en mathématiques ou en expression écrite) qui laisseraient penser que l'étudiant aurait peu de chance de réussite en BUT - de repérer des comportements en classe ainsi que l'absentéisme incompatibles avec la formation en BUT

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les projets de formation non personnalisés voire entièrement recopiés sur internet n'ont aucun intérêt pour les recruteurs et n'avantagent pas les candidats. Il faut que les candidats mettent en avant leur motivation personnelle et démontrent qu'ils ont pris connaissance du contenu de la formation. Les étudiants en réorientation doivent davantage mettre l'accent sur les motifs de leur réorientation dans leur projet de formation. Les candidats devraient davantage compléter la rubrique "Activités et centres d'intérêts" qui est trop souvent laissée vide

Signature :

Homère NKWAWO,

Directeur de l'établissement IUT de VILLETANEUSE -
UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUPALIA